



Lac Beira, Colombo © Ratnapala Perera

Agence Française
de Développement

SRI LANKA

Sri Lanka

Au cours des dernières années, deux événements majeurs ont marqué le pays : le tsunami dévastateur de 2004 et la fin du conflit entre Tigres tamouls et gouvernement cinghalais en 2009. Les traces physiques de ces deux événements s'estompent et le pays connaît aujourd'hui une croissance économique rapide. Toutefois, l'endettement du pays est important (près de 88 % du PIB) du fait des nombreux travaux d'infrastructure entrepris durant la dernière décennie ainsi que l'inflation des prix mal maîtrisée, même si une diminution est amorcée. L'élection présidentielle du 8 janvier 2015 a permis une alternance politique et a mis en évidence un besoin accru de partage de la richesse créée et de rééquilibrage.



Le plus grand château d'eau du pays, à Kinniya © Charlotte Boutboul

La stratégie de l'AFD à Sri Lanka

L'Agence Française de Développement (AFD) est présente à Sri Lanka depuis le tsunami de décembre 2004. L'objectif de l'AFD était de soutenir la reconstruction d'infrastructures endommagées et le rebond économique de régions pauvres à l'est du pays, plus particulièrement vers Trincomalee. L'AFD a dorénavant pour mandat la promotion d'une croissance verte et inclusive à Sri Lanka.

Les outils de financement de l'AFD

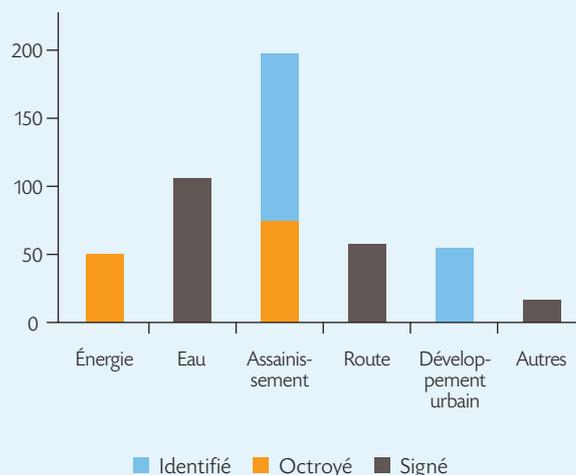
Le groupe AFD déploie à Sri Lanka une large palette d'instruments financiers :

- des prêts à long terme (en EUR ou USD) à des conditions préférentielles, auprès du secteur public (État et entreprises publiques) et privé (banques, entreprises, institutions de microfinance);
- des prises de participation dans le capital d'entreprises ou de fonds d'investissement, via sa filiale PROPARCO;
- des subventions pour financer des expertises techniques françaises (fonds FEXTE) en soutien à ses projets, mais en aucun cas pour financer des études de faisabilité.

Ces instruments permettent de soutenir des projets de nature et de montant divers et d'accompagner les différents acteurs du développement, qu'ils soient publics ou privés. L'AFD peut aussi mobiliser le fonds européen *Asian Investment Facility* et élaborer des programmes de renforcement de capacité.

Cette gamme d'instruments financiers est complétée par la participation de l'AFD aux réflexions stratégiques sectorielles et transversales nationales.

Engagements de l'AFD à Sri Lanka de 2005 à 2015 (en M€)



Les financements de l'AFD s'inscrivent dans la perspective d'un soutien aux politiques publiques du pays : amélioration de l'accès à l'eau potable, efficacité énergétique et développement d'énergies renouvelables. L'AFD s'engage également dans l'assainissement et promeut une approche de la ville intégrée dont le transport constitue un axe futur de développement. Elle soutient également le secteur privé à travers divers outils financiers.

Les actions de l'AFD à Sri Lanka

Les financements post-tsunamis ont permis à l'AFD d'intervenir à trois niveaux :

- Un prêt très concessionnel pour reconstruire des infrastructures dans la province de l'Est a contribué à la construction de routes (A 15, B 10), de ponts, de canalisations d'eau potable, de lignes électriques et de petits projets communautaires (79 M€).
- Un prêt à la Banque Centrale de Sri Lanka afin de financer un centre de formation aux métiers du bâtiment (ACTA) et lancer un programme de crédit aux petites entreprises du bâtiment ayant souffert du tsunami (10 M€). La Banque centrale a ainsi proposé des financements concessionnels à des banques publiques et privées qui refinançaient leur clientèle professionnelle touchée par le tsunami.
- Une subvention a été allouée en 2009 à l'ONG française Solidarité Laïque afin de structurer et développer le secteur de la petite enfance dans ces zones délaissées, en partenariat avec trois associations locales (600 000 €).

Un partenariat fort avec la Banque Asiatique de Développement

L'AFD travaille de concert et depuis 2010 avec la Banque Asiatique de Développement (BAsD), partenaire privilégié.

L'AFD et la BAsD ont signé un accord-cadre de cofinancement qui facilite les délégations de gestion.

À Sri Lanka, l'AFD cofinance trois projets dans l'eau et l'électricité.



Projet en partenariat avec la Banque Asiatique de Développement : système de traitement d'une station de potabilisation pour l'alimentation en eau de l'agglomération de Colombo © Laurent Pacoud

Promouvoir une croissance verte et inclusive

À partir de 2009, l'AFD a été autorisée à développer son activité de prêts à Sri Lanka avec un mandat bien délimité de promotion d'une croissance économique verte et socialement inclusive, avec pour ambition d'engager entre 100 à 150 millions d'euros chaque année pour aider au développement du pays. Cette ambition est contrainte par un mandat strict - focalisé sur les opportunités déjà identifiées de projet d'infrastructures - et un client encore unique : l'État sri lankais qui bénéficie du meilleur risque de crédit. La stratégie d'intervention de l'AFD s'organise donc chaque année en concertation avec le gouvernement sri lankais. L'AFD intervient dans les secteurs présentés ci-après.



Pose de canalisation, Trincomalee © Laurent Pacoud

Améliorer l'accès à l'eau potable, une priorité de l'agence

Le secteur se développe rapidement à Sri Lanka grâce au *Water board*, opérateur public de l'État. L'ambition des gouvernements successifs est de connecter régulièrement de nouveaux foyers à un réseau d'eau potable, de qualité et peu coûteuse ; rendu possible par une production à bas coût et un taux de perte limité. Deux projets de l'AFD participent à cet objectif : à Jaffna, l'objectif est de connecter à terme 300 000 personnes à un réseau d'eau potable et une partie de la population à l'assainissement. À Colombo, le projet consiste à remplacer des canalisations de transmission et à mettre niveau la station d'Ambatale.

Développer le traitement des eaux usées, un secteur à fort potentiel

Moins de 2,5% des ménages sont connectés à un réseau d'assainissement. Afin de contribuer à l'effort national, l'AFD participe au financement d'un vaste programme d'assainissement dénommé *Sanitation and Hygiene Initiative for Towns (SHIFT)* dont le premier volet a été octroyé en 2014. Ce prêt doit permettre la construction d'un réseau d'égout et une station d'épuration à Negombo. Puis les années suivantes, de nouveaux prêts doivent permettre d'équiper des villes de la côte sud-ouest avec des équipements nécessaires à la préservation de l'environnement et du capital touristique. Afin de renforcer les compétences du *Water Board* dans ce vaste programme, l'Union européenne a délégué à l'AFD la mise en œuvre d'une subvention d'assistance technique de 5,7 millions d'euros.

Aider au développement d'un meilleur mix énergétique et à améliorer l'efficacité énergétique

Le coût de l'électricité reste élevé à Sri Lanka. Le gouvernement a investi dans des centrales-charbon à bas coût mais qui dégagent des fortes émissions de dioxyde de carbone et de soufre. Dès lors, il convient de rééquilibrer le mix énergétique vers des solutions de production plus vertes. Il est aussi important de réduire les pertes sur le réseau de transmission et de distribution. Tels sont nos deux objectifs dans ce secteur où l'AFD participe à un financement de 3 postes-relai dans un plus vaste programme de réduction des pertes. L'AFD finance également en direct 4 postes-relai dans la région centrale du pays afin d'absorber l'énergie produite par des centrales de mini-hydroélectricité.

Favoriser une démarche intégrée de développement urbain

Face à l'éclatement des compétences entre de nombreuses agences publiques, le développement de villes secondaires doit être recentré vers une plus grande concertation entre acteurs, vers une amélioration des compétences des collectivités locales afin de permettre un nouvel élan des villes. L'AFD souhaite dans ce cadre participer au projet de *Strategic City Development Program* promu par les autorités sri lankaises et concentrera son effort sur la valorisation du patrimoine et du potentiel touristique de la ville d'Anuradhapura.

L'AFD et la lutte contre le dérèglement climatique

50% des financements octroyés par l'AFD dans le monde contribuent à prévenir ou atténuer les conséquences du dérèglement climatique. En 2014, l'AFD a accordé 2,8 milliards d'euros à l'étranger et dans les Outre-mer pour des projets de développement ayant aussi un impact positif sur le climat. L'engagement de l'AFD est ainsi de financer majoritairement des projets à fort bénéfice climat permettant de réduire ou d'éviter trop d'émissions-carbone dans le respect du développement économique du pays. À Sri Lanka, cela pourrait engendrer une montée du niveau de la mer - l'immersion de terres - et la démultiplication de catastrophes naturelles, comme une plus forte imprévisibilité des moussons. L'AFD souhaite donc s'engager au côté du gouvernement sri lankais

et soutenir ses politiques d'adaptation au changement climatique et de réduction des émissions de carbone.

L'AFD finance ainsi dans le centre du pays des postes de transformation qui permettront à des petites centrales hydroélectriques de se connecter sur le réseau national, ce qui limitera le développement de centrales thermiques et augmentera aussi l'efficacité de la transmission en limitant les pertes sur le réseau. L'AFD finance également la réhabilitation de la station de traitement d'eau potable d'Ambatale qui alimente la capitale. Cette réhabilitation comprendra le remplacement d'équipements électromécaniques vétustes, améliorant ainsi l'efficacité énergétique de la production d'eau potable à Colombo.



Réservoir d'eau artificiel pour l'alimentation en eau de Colombo © Laurent Pacoud

Les perspectives de l'AFD à Sri Lanka

L'AFD désire mettre à profit son expérience de financement de projets dans d'autres secteurs liés à son mandat tels que la promotion de transports urbains de masse, la valorisation des déchets, la gestion durable des forêts et la biodiversité.



Activités financées par PROPARCO dans le domaine de la microfinance © PROPARCO

L'appui au secteur privé

À Sri Lanka, PROPARCO travaille avec les banques locales par intermédiation bancaire. Ses engagements s'élevèrent fin 2014 à 90 millions USD. Les secteurs privilégiés sont les énergies renouvelables (éolien, solaire, hydro-électricité, biomasse) et l'efficacité énergétique mais également l'agro-business, la microfinance, la santé, l'éducation et le tourisme durable. Ce champ d'intervention large permet de répondre positivement à de nombreux projets, dans le but répété d'une croissance harmonieuse, verte et socialement inclusive.

L'Agence Française de Développement (AFD), institution financière publique qui met en œuvre la politique définie par le gouvernement français, agit pour combattre la pauvreté et favoriser le développement durable. Présente sur quatre continents à travers un réseau de 71 bureaux, l'AFD finance et accompagne des projets qui améliorent les conditions de vie des populations, soutiennent la croissance économique et protègent la planète. En 2014, l'AFD a consacré 8,1 milliards d'euros au financement de projets dans les pays en développement et en faveur des Outre-mer.



Stupa à Anuradhapura © Laurent Pacoud



Filiale de l'AFD, Proparco a pour mission de favoriser les investissements privés en faveur de la croissance, du développement durable et de l'atteinte des objectifs du millénaire, dans les pays émergents et en développement. Elle propose des financements permettant de répondre aux besoins spécifiques des investisseurs dans le secteur productif, les systèmes financiers, les infrastructures et le capital-investissement.

www.proparco.fr



Le Fonds Français pour l'Environnement Mondial (FFEM) est un instrument financier de la politique française de coopération et de développement, dédié à la protection de l'environnement. Depuis 20 ans, son mandat est de cofinancer des projets à forte composante environnementale, dans les pays en développement. Il intervient dans six domaines de l'environnement mondial : biodiversité, changement climatique, eaux internationales, dégradation des terres, polluants organiques persistants, couche d'ozone stratosphérique. Son pilotage est assuré par cinq ministères (économie et finances, affaires étrangères, développement durable, recherche, agriculture) et l'Agence Française de Développement (AFD). Son secrétariat et sa gestion financière sont confiés à l'AFD. À la fin 2014, le FFEM a cofinancé 275 projets, à hauteur de 317 millions d'euros dont 68% sont situés en Afrique et en Méditerranée.

www.ffem.fr - ffem@afd.fr



Agence Française de Développement
<https://www.facebook.com/AFDOfficiel>



@AFD_France
https://twitter.com/AFD_France



Agence Française de Développement
<https://www.youtube.com/user/GroupeAFD>

AGENCE FRANÇAISE DE DÉVELOPPEMENT

5 rue Roland Barthes
75598 Paris Cedex 12 – France
Tél. +33 1 53 44 31 31
Fax +33 1 44 87 99 39
www.afd.fr

AFD COLOMBO

33 - 1/3 West Tower
World Trade Center - Echelon Square
Colombo - Sri Lanka
Tél. 11 529 9780
afdcolombo@afd.fr

